

AVIS AU PUBLIC

(Pour affichage dans l'enceinte du **Centre Nationale de lutte Antiacridienne** – Partout où besoin sera.)

La Direction Générale des Domaines et du Patrimoine de l'Etat porte à la connaissance du public qu'une vente aux enchères publiques de meubles usagés proposés à la réforme par la Direction des Immeubles et Moyens Généraux de l'état, aura lieu le 30-04-2018 à partir de **10Heures Zero Minutes** dans les locaux du (**Centre National de lutte Antiacridienne**).

Tout adjudicataire d'un lot doit se conformer aux obligations ci-après :

- Etre muni d'une pièce d'identité,
- Prendre connaissance et adhérer aux conditions contenues dans la soumission,
- Payer au comptant le prix de cession et les honoraires de la Commission à la caisse du
Receveur des domaines dans le délai requis,
- Procéder aux formalités pour l'enregistrement de l'acte d'adjudication (Fiche de soumission).

Toute personne intéressée par l'aliénation de ces biens pourra visiter les différents lots au Niveau du **Centre National de lutte Antiacridienne** le **26-27-28-29-04-2018** de **09 Heures à 17 Heures**.

Le Directeur des Immeubles et des moyens Généraux de l'état

Ampliations

MF
CNLA
CHRONO.

